

VOTRE ACCOMPAGNEMENT : EN ROUTE VERS LA HVE !

LA HVE : ÇA SERT À QUOI ?

Plus haut niveau de certification reconnu par l'État

Obligation de résultats



Indicateurs de **performance environnementale**
4 thématiques

Atteste d'une **excellence environnementale**

✓ **Respect de l'environnement :**
Reconnaissance des exploitations engagées dans ces démarches

✓ **Crédit d'impôt** de 2 500 € jusqu'au 31/12/2024

✓ **Efficacité :** Ouverture potentielle des marchés de vente

✓ **Dispense du conseil stratégique phytosanitaire (CSP)** si exploitation certifiée HVE

VOTRE ACCOMPAGNEMENT VERS LA HVE

- Accompagnement HVE sur site : fichier niveau 3 et mesure des infrastructures agroécologiques
- Restitution et constitution du dossier complet pour le certificateur
- Présentation au certificateur
- ✓ Certification
- Accompagnement et mise à jour de vos indicateurs HVE à 18 mois et à 3 ans au renouvellement de certification

INFORMATIONS PRATIQUES

Public visé :
Salarié décideur ou exploitant en charge de la mise en place de la HVE

✓ **Prérequis :**
Pas de prérequis

Durée :
1 journée d'accompagnement par niveau

€ **Prix :**
Nous consulter

Vos accompagnateurs : CINDY BIAIS / Dominique FOUCAUD
Auront le plaisir de vous proposer un accompagnement individuel complet !

INTÉRESSÉ(E) ? Contactez-nous !

Dominique FOUCAUD : dfoucaud@planete-safe.fr / 06.74.92.08.66
Retrouvez tous nos accompagnements et formations sur www.planete-safe.fr